

Sorbonne C1 - Texte No 18

Un syndicat étudiant fustige les fiches métiers fantaisistes de l'Onisep

➤ D'après www.lexpress.fr , 18/01/2018

L'office public dédié à l'orientation a retiré, mercredi, les descriptions loufoques publiées dans ses fiches "métiers" destinées aux lycéens.

"L'humour" de l'Onisep, sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, passe mal. L'office public dédié à l'orientation, a élaboré puis mis en ligne le 15 janvier des fiches "infométiers" sur le site Terminales 2017/2018. Problème, ces fiches, dont le but est d'abord d'aider les élèves à trouver le métier qui leur convient, étaient burlesques et fantaisistes, a relevé Franceinfo, après que la Fage, syndicat étudiant, s'en soit ému.

Dans la rubrique, "ce métier me correspond-il?", des centaines de descriptions décalées expliquaient aux lycéens, selon la radio publique, que s'ils aimaient "organiser des fêtes", le métier qui leur correspondait c'était pharmacien ou enseignant-chercheur. Les fiches suggéraient aussi que les lycéens étaient faits pour être bouchers s'ils savaient "tenir un stand dans un vide-grenier".

Pour être militaire ou infirmier, c'était bien de "savoir réparer les machines à laver", ça montrait qu'on est "utile aux autres". Enfin, pour devenir sages-femmes, il fallait "faire du baby-sitting".

Des stéréotypes "inacceptables"

"À l'heure où l'orientation et l'accompagnement des lycéens vers la construction d'un projet d'orientation [sont] le cœur des réponses à apporter au défi éducatif, ce n'est pas responsable de voir qu'un organisme public se paye la tête de lycéens et met en péril l'orientation de ces jeunes", a expliqué à Franceinfo Jimmy Losfeld, président de la Fage. En tout cas, j'espère que c'est de l'humour, mais quand bien même, très limite, de bas niveau et qui entretient des stéréotypes inacceptables."

"J'ai d'abord cru que c'était une plaisanterie. Ce genre de propos est purement infantilisant, alors même que des étudiants cherchent leur voie sur ce site," a abondé auprès de *La Provence*, Ludivine Gauthier, présidente de la Fédération nationale des étudiants en soins infirmiers (Fnesi).

L'Onisep a dû faire marche arrière mercredi et retirer ces fiches de la plateforme, accessible depuis le site Parcoursup.

Sorbonne C1 - Texte No 19

En Inde, des caméras de vidéosurveillance installées dans les classes

➤ www.lexpress.fr, 18/01/2018

Le gouvernement de Delhi souhaite, afin de "renforcer la sécurité des enfants", les mettre sous vidéosurveillance à l'école. D'ici 3 mois, 1000 écoles de la région de Delhi vont être pourvues de caméras dans leurs salles de cours.

Une façon de protéger les élèves ou de surveiller les enseignants?

Des écoles sous vidéosurveillance. En Inde, toutes les classes de Delhi, la capitale, et ses alentours, vont bientôt être pourvues de caméras, a indiqué mercredi le gouvernement. "Tous les parents auront la possibilité de voir leurs enfants étudier en classe en temps réel, grâce à leur téléphone", a indiqué sur Twitter le ministre en chef de Delhi, Arvind Kejriwal.

"Cela rendra la totalité du système transparent et responsable et renforcera la sécurité des enfants", a-t-il ajouté. Les parents auront la possibilité de télécharger une application sur leur smartphone, qui leur donnera accès à leur guise aux images de leur progéniture, en classe. Ils peuvent aussi l'utiliser pour faire part de leurs griefs, qui seront ensuite transmis aux enseignants.

"Nous devons savoir ce que nos enfants font toute la journée"

Selon le quotidien *The Guardian*, qui rapporte cette information, la décision du gouvernement intervient après plusieurs crimes perpétrés dans les écoles et leurs alentours. Une fillette de 5 ans a été notamment violée, en septembre, par un membre de son équipe éducative. Presque au même moment, un petit garçon âgé de 7 ans a été assassiné dans son école privée, relate le journal.

Cette initiative de surveillance, évoquée pour la première fois en septembre 2015, sera mise en œuvre progressivement dans les 1000 écoles de la région, d'ici les trois prochains mois, ajoute *le Guardian*.

Et certains parents interrogés par le quotidien perçoivent cette démarche comme largement positive. "C'est une bonne chose, nous devons savoir ce que nos enfants font toute la journée. Il y a des affaires de viol, de meurtre... Ces choses arrivent dans des écoles de partout, chaque parent est inquiet", commente la mère d'une fillette de 5 ans.

"C'est fait pour garder un œil sur les professeurs"

Un autre parent estime que ces caméras vont surtout lui permettre de surveiller l'éducation donnée à son enfant.

Il veut contrôler la propreté des classes, l'heure à laquelle ils sont nourris mais aussi déterminer "le degré d'attention qui est donné aux étudiants et à quel point les étudiants prêtent, eux, attention aux cours".

Du côté des enseignants pourtant, l'initiative est largement décriée. "Plus de 70% des professeurs sont des femmes. Pourquoi voudraient-elles être filmées par des caméras et mettre ces images à destination du domaine public?", s'interroge Ajay Veer Yadav, le secrétaire général de l'association gouvernementale des enseignants. Pour lui, "c'est impossible que cela augmente la sécurité des étudiants. C'est fait pour garder un oeil sur les professeurs, pour déterminer pourquoi leurs performances n'augmentent pas".

Sorbonne C1 - Texte No 20

Un appétit pour le dialogue Québec-Canada

- D'après www.l-express.ca, 18/01/2018 (hebdomadaire francophone du Grand Toronto)

Ce n'est que l'an dernier que le gouvernement québécois s'est doté d'un Secrétariat aux Relations avec les Québécois d'expression anglaise (sous la responsabilité de la ministre Kathleen Weil), alors que le gouvernement de l'Ontario¹ possède depuis trois décennies un Office des Affaires francophones, devenu l'an dernier un vrai ministère sous Marie-France Lalonde.

C'est ce qu'a mentionné le 16 janvier le ministre québécois des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, Jean-Marc Fournier, devant un parterre de gens d'affaires et de hauts fonctionnaires à la tribune du Club canadien de Toronto.

Venu discuter de sa *Politique d'affirmation du Québec et de relations canadiennes*, comme il le fait à travers le pays depuis l'été dernier (comme en octobre au Collège Glendon de l'Université York), M. Fournier a souligné qu'il est tout de même «drôle» que ce soit le Québec qui ait produit le seul document politique sur l'avenir du Canada à l'occasion du 150^e anniversaire de la fédération.

Se connaître avant de reconnaître

Intitulé *Québécois : notre façon d'être Canadiens*, le texte de 150 pages est avant tout un appel au «dialogue» entre le Québec et les autres composantes du pays, pas un nouveau projet de réforme constitutionnelle... du moins pas dans l'immédiat.

Car « avant de penser à faire évoluer le texte constitutionnel, il nous faut d'abord commencer par se parler, partager, se rapprocher, créer des liens solides, et réciproquement mieux nous connaître. »

« Et pour ça, il y a un appétit », notamment dans les milieux universitaires, remarque-t-il au cours de son pèlerinage.

Le gouvernement libéral veut convaincre les Canadiens des autres provinces que la promotion du caractère francophone distinct du Québec ne menace pas la cohésion de la société canadienne, « au contraire ». En 2006, dit-il, le Parlement canadien a « reconnu » que le Québec constituait une « nation » au sein du Canada... mais ça n'a jamais vraiment été « accepté » ...

¹ Ontario : une des provinces les plus peuplées du Canada, ayant pour capitale Toronto.

Piliers et diversité

Dans la vision de M. Fournier, le Canada est et a toujours été un État « plurinational ».

L'idée fait son chemin, assure-t-il, citant le plus récent livre de Peter Russell de l'Université de Toronto qui présente le Canada comme étant constitué de trois piliers: canadien, québécois et autochtone.

« Il nous dit que l'ADN du Canada, c'est sa diversité... Je ne saurais dire s'il est un écho à notre *Politique*, ou si notre *Politique* fait écho à ses propos. »

Sorbonne C1 - Texte No 21

Aide aux devoirs: les élèves de plus en plus connectés

- D'après *www.francompresse.ca*, 18/01/2018, *Actualités francophones canadiennes en ligne*.

Finis les cours du soir à l'école ou les visites du tuteur à domicile qu'on paie 40 dollars de l'heure? Avec les nouveaux outils sur le marché, l'aide aux devoirs en français devient gratuite, accessible partout au pays et beaucoup plus flexible. Et les nouvelles technologies y sont pour beaucoup.

Le tutorat en ligne vit ses premières heures mais fait déjà des émules. L'organisation *Voilà Learning*, créée il y a huit ans à Toronto et forte de 57 employés, offre sans doute le produit le plus poussé sur le marché francophone. Avec un véritable campus virtuel où les élèves se promènent de salle en salle, l'entreprise sociale offre une assistance incomparable aux élèves du primaire et du secondaire dans l'apprentissage du français.

Immersion

Hosni Zaouali, directeur et cofondateur de *Voilà Learning*, raconte comment l'idée lui est venue: «On a constaté qu'il y avait un énorme problème d'apprentissage dans l'immersion francophone: seulement 20% des élèves arrivent en 12^e année et parmi eux seuls 15% parviennent à un niveau véritablement bilingue. Le système n'est pas suffisant pour faire une nation bilingue.»

Du côté des écoles de langue française en Ontario², on peut compter sur SOS Devoirs qui offre de l'aide par téléphone, texto, clavardage, courriel et sur les médias sociaux. Créé il y a une quinzaine d'années, le service est géré depuis quatre ans par le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP).

Son directeur général, Claude Deschamps, constate que le service fait de plus en plus d'adeptes: «L'utilisation est croissante. On a énormément de demandes des enseignants pour faire des présentations dans les salles de classe.»

Deux dollars

Les douze conseils scolaires ontariens participants doivent s'acquitter de la somme annuelle de deux dollars par élève pour bénéficier du service de SOS Devoirs, grâce à des ententes passées avec le gouvernement fédéral.

² Ontario : une des provinces les plus peuplées du Canada, ayant pour capitale Toronto

Ainsi, ce sont au total 6000 élèves qui utilisent le service régulièrement sans que leurs parents ne déboursent le moindre centime.

« L'éducation est en grand changement. Des outils comme *SOS Devoirs* vont grandir davantage, l'enseignement en ligne va prendre de l'ampleur. L'élève prend de plus en plus en main son apprentissage et devient autonome », observe Claude Deschamps.

Sur le campus virtuel de *Voilà Learning*, une vingtaine d'enseignants se connectent chaque soir de la semaine de 17 à 20 heures afin d'orienter les élèves. Le succès de la plateforme réside dans sa ludification: système de points, avatars, interactivité, elle reprend tous les codes du jeu vidéo.

« Les devoirs sont en compétition directe avec une Xbox et une Nintendo Wii », fait remarquer Hosni Zaouali.

Accès à la technologie

Pour le cofondateur de *Voilà Learning*, l'école est à la traîne. « Tous les domaines ont évolué avec la technologie sauf l'éducation: on enseigne encore comme il y a 300 ans », assène-t-il. Grâce à l'intelligence artificielle et à la réalité virtuelle, la salle de classe est ainsi en pleine révolution.

Sorbonne C1 - Texte No 22

La France retire sa candidature à l'Exposition universelle 2025 pour des raisons financières

➤ www.20minutes.fr, 21/01/2018

La Coupe du monde de rugby 2023, les Jeux olympiques 2024... mais pas l'Exposition universelle 2025 ! La France a retiré sa candidature à l'organisation de cette grande manifestation pour des raisons principalement financières. L'annonce en a été faite ce samedi dans un courrier adressé par le Premier ministre Edouard Philippe au comité d'organisation, révélé par le *Journal du dimanche* (JDD).

« J'ai décidé de ne pas donner suite à la candidature de la France à l'exposition universelle, qui sera retirée », écrit le chef du gouvernement à Pascal Lamy, président du Groupement d'intérêt public ExpoFrance 2025.

Les « faiblesses structurelles » du modèle économique du projet français

Le Premier ministre pointe notamment les « faiblesses structurelles » du modèle économique du projet français et précise que dans le contexte de « redressement de nos finances publiques », il refuse de « grever l'avenir (...) d'engagements supplémentaires non maîtrisés ». Dans sa lettre adressée à Pascal Lamy, ancien directeur de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Edouard Philippe estime que les engagements qu'il avait demandés fin septembre concernant la « solidité du dispositif opérationnel proposé par la France » ne sont pas tenus.

La candidature française, bâtie autour du pôle scientifique et technologique de Paris-Saclay, au sud de la capitale, a été déposée fin septembre auprès du Bureau international des expositions (BIE). Pour le Premier ministre, le projet français n'a pas les moyens de se redresser dans « le délai qui nous sépare de la visite de la commission d'enquête du BIE » prévue à la mi-mars.

Un risque pour les finances publiques, selon Matignon

Dans son courrier, Edouard Philippe relève également que « la marge d'aléas » du projet « ne permet pas d'absorber certaines hypothèses de fréquentations défavorables ». Les scénarios envisagés tablaient sur une fréquentation comprise entre 35 et 40 millions de visiteurs avec une hypothèse haute à 65 millions. Mais une fréquentation comparable à celle de l'Expo qui s'est tenue à Milan en 2015 (environ 20 millions de visiteurs) entraînerait une chute des recettes (de 1,3 milliard à 455 millions d'euros) qui représente un risque pour les finances publiques, selon Matignon.

Le retrait de la France laisse la voie libre aux trois autres pays candidats pour accueillir l'Exposition de 2025 : la Russie (Ekaterinbourg), le Japon (Osaka) et l'Azerbaïdjan (Bakou). Le choix du pays hôte doit être annoncé le 15 novembre 2018.

L'Exposition universelle, elle, doit se tenir du 1er mai au 31 octobre 2025, un an après les Jeux olympiques de Paris et deux ans après la Coupe du monde de rugby qui se tiendra également en France.

Sorbonne C1 - Texte No 23

TFO fait sa rentrée scolaire... en France

- www.l-express.ca, 11/09/2017(hebdomadaire francophone du Grand Toronto)

Le Groupe Média TFO, chef de file en éducation numérique, vient de signer une entente stratégique avec l'entreprise Beneylu, basée à Paris, éditeur de Beneylu School, la classe numérique des élèves de primaire, et de Beneylu Spot, le catalogue de 500 ressources numériques pour l'école primaire.

Avec cette nouvelle entente d'exportation de ses contenus éducatifs en français, la portée de la télévision éducative de l'Ontario, qui s'étend déjà aux autres provinces canadiennes et à la Louisiane, atteindra 34 000 salles de classe en France connectées au réseau Beneylu, fait valoir le co-fondateur Eymeric Taelman.

Cinq séries totalisant 150 épisodes, réalisés dans les studios de productions de TFO à Toronto, sont déjà à la disposition de plus d'un million d'élèves de 5 à 12 ans et leurs enseignants. Il s'agit de *Chansons traditionnelles*, *Savais-tu que*, *La blague de la journée*, *Charlie* et *La devinette de la journée*.

Savais-tu que...

Dans les mois à venir, s'ajouteront des applications éducatives, dont *Boukili*, le portail de lecture des enfants de 4 à 8 ans, et de nouvelles séries des Créations TFO actuellement en production.

« Il est extraordinaire de voir le contenu pédagogique francophone créatif de TFO, qui a été développé ici même, en Ontario, devenir accessible à des publics partout dans le monde », s'est réjouie la ministre de l'Éducation, Mitzie Hunter.

« Le Groupe Média TFO est une organisation visionnaire et innovante qui fait rayonner la francophonie ontarienne aux quatre coins du monde », renchérit Marie-France Lalonde, ministre des Affaires francophones, qui est entrée en fonction l'été dernier, alors que l'Ontario rejoignait l'Organisation internationale de la francophonie comme membre observateur. « L'entente avec l'entreprise française permettra d'élargir la contribution exceptionnelle de Groupe Média TFO à la Francophonie internationale. »

La populaire application Boukili

TFO exporte aussi ses contenus aux États-Unis sur la plateforme PBS LearningMedia.

« Nous poursuivons une démarche commerciale ciblée sur de nouveaux partenariats en apprentissage numérique au Canada, aux États-Unis, en France et ailleurs à l'international pour réaliser pleinement le potentiel de notre mandat éducatif en Ontario », explique le PDG Glenn O'Farrell.

La nouvelle division Créations TFO est dirigée par Nadine Dupont, qui fait partie de la maison depuis 25 ans. Elle a commencé comme chargée de projets pour l'émission-culte *VOLT* en 1990, avant de s'imposer comme productrice, gestionnaire, et mentor.

Depuis les cinq dernières années, elle entretient la croissance des 15 chaînes You Tube de TFO qui, ensemble, cumulent aujourd'hui plus de 350 millions de visionnements, ce qui en fait l'un des fournisseurs de contenu en français les plus regardés sur You Tube.

Sorbonne C1 - Texte No 24

Le PQ miserait sur les CPE plutôt que la maternelle 4 ans

➤ www.lapresse.ca, 19/01/2018 (cyberpresse, quotidien de Montréal)

Ouvrir des classes de maternelle pour tous les enfants de 4 ans de la province est une solution irréaliste et mieux vaut investir dans les centres de la petite enfance (CPE), plus adaptés à la réalité des petits, estime le Parti québécois (PQ).

La Coalition avenir Québec (CAQ) a pris l'engagement en 2016 d'ouvrir les classes à tous les enfants de 4 ans, sans toutefois rendre l'école obligatoire à cet âge.

« Vous vous imaginez le chantier ? », a demandé Véronique Hivon en point de presse, hier, estimant qu'il faudrait loger environ 86 000 élèves de plus dans les écoles de la province.

« Quand on sait à quel point on est en retard dans les infrastructures scolaires, à quel point il y a des écoles qui débordent, qui pourrissent, à quel point il y a des travaux urgents qui doivent être faits : est-ce que la priorité est d'ajouter une classe de maternelle 4 ans et, surtout, est-ce que c'est réaliste ? »

Le PQ n'est pas contre la maternelle 4 ans, fréquentée par plus de 2500 élèves actuellement, mais a l'intention de faire plutôt la promotion des centres de la petite enfance.

« ON VEUT DES CPE RENFORCÉS »

« On veut des CPE renforcés. On a vu une multiplication anarchique des garderies privées, commerciales, à but lucratif, aux dépens des centres de la petite enfance, alors qu'année après année, on voit très bien que les évaluations montrent que la qualité est supérieure dans les CPE », a dit Véronique Hivon.

La députée de Joliette³ s'en est également prise à une autre proposition de la CAQ, soit celle d'abolir les commissions scolaires pour les remplacer par des centres de services.

Le PQ n'a pas l'intention de toucher aux commissions scolaires et cette idée de la CAQ n'est rien de moins qu'une « déclaration de guerre » à la communauté anglophone de la province, estime-t-elle.

³ Joliette : arrondissement de la province du Québec.

« [Cette communauté] tient à ses institutions, tient à ses commissions scolaires anglophones qui sont proches de leurs communautés et qui assurent ces services fondamentaux adaptés à leur réalité linguistique, culturelle. Elles sont pour eux un joyau et elles le défendent comme la prunelle de leurs yeux. »

CANDIDATE AUX PROCHAINES ÉLECTIONS

La députée péquiste a en outre assuré qu'elle serait candidate aux prochaines élections provinciales, malgré les départs survenus cette semaine au Parti québécois.

« Je vais me présenter, complètement, passionnément, je vais être là », a-t-elle promis.

Les députés Alexandre Cloutier, Nicole Léger et Agnès Maltais ont annoncé mardi leur retrait de la vie politique.

« C'est trois collègues que j'aime beaucoup. Ce n'est pas une énorme surprise, chacun a exposé très clairement les raisons pour lesquelles il quitte [la politique] », a dit Véronique Hivon.

Elle estime qu'il y a un « grand renouveau » au PQ et a cité à titre d'exemple la candidature annoncée hier de Nathalie Leclerc dans la circonscription de Charlevoix-Côte-de-Beaupré.

« La politique, c'est fait de beaucoup de changements, je pense qu'il y a beaucoup de belles choses qui s'en viennent », a-t-elle conclu.

Sorbonne C1 - Texte No 25

Chiens et chats n'échappent pas au tout connecté

➤ D'après www.ladepeche.fr, 13/01/2018

Félix a-t-il bien mangé ? Médor a-t-il bien fait sa sieste ? Les propriétaires de chiens ou de chats peuvent eux aussi compter sur la technologie pour veiller au bien-être de leur compagnon à quatre pattes.

La start-up américaine Petrics affirme avoir mis au point le premier panier « intelligent » pour animal de compagnie, bardé de technologies dernier cri, qui permet grâce à des capteurs de savoir si le toutou n'a pas forcé sur les croquettes ou s'il a fait assez d'exercice.

Pour un « confort maximal », le « lit », présenté cette semaine au salon de l'électronique grand public de Las Vegas aux États-Unis, peut aussi moduler la température et transmet toutes une série de données au maître via une application mobile.

Les fabricants cherchent aussi à répondre à ce qui est certainement la préoccupation numéro un des possesseurs d'animaux domestiques: ne pas les perdre. Pour éviter d'avoir à épingler des affichettes « PERDU » sur les réverbères du quartier, plusieurs startups ont conçu des dispositifs connectés pour les suivre à la trace.

Si votre animal s'est égaré, « vous pouvez mettre des affichettes partout, ou alors simplement regarder votre téléphone pour savoir où il est », justifie la porte-parole de Whistle, Heather Wajer.

Robot lanceur de croquettes

Si au contraire, l'animal est casanier, il est susceptible de trouver le temps long, toute la journée seul à la maison pendant que son maître est au bureau.

Le français CamToy a eu une idée : son « robot » compagnon pour chien baptisé Laïka est lui aussi prévu pour le distraire et lui envoyer une friandise sur commande.

Le patron de Petcube Yaroslav Azhnyuk estime que 40 millions de foyers américains auront un objet connecté pour animaux d'ici 2022.

La litière connectée

Passage obligé pour les propriétaires de chats: changer la litière régulièrement. Le Litter-Robot détecte les entrées et sorties du matou grâce à des capteurs.

Une fois la chose faite, l'appareil récupère automatiquement l'objet du délit avant de le déposer dans un filtre à charbon. Le sellier français CWD s'est quant à lui intéressé aux chevaux, avec sa selle connectée, spécialement conçue pour le saut d'obstacles. Elle permet de collecter des données sur le saut, informations qu'elle envoie à un smartphone, de façon à aider le cavalier à s'entraîner, indique l'ingénieure Camille Hébert. Un dispositif intégré à la selle et conçu par la startup Arioneo permet également de mesurer les battements de cœur du cheval.

Sorbonne C1 - Texte No 26

Centre d'action bénévole d'Iberville: dix années à lire et faire lire

➤ D'après www.canadafrancais.com, 24/11/2017

Grâce au soutien du Centre d'action bénévole (CAB) d'Iberville Le programme « Lire et faire lire » fête cette année son dixième anniversaire à Saint-Jean-sur-Richelieu⁴.

Le programme « Lire et faire lire » a été lancé en France il y a près d'une vingtaine d'années à l'initiative notamment de l'écrivain Alexandre Jardin. Il est implanté au Québec depuis une quinzaine d'années et depuis maintenant dix ans à Saint-Jean, raconte Joël Phaneuf, coordonnateur à l'action bénévole, au CAB Iberville. L'antenne locale est maintenant l'une des plus importantes au Québec.

Lire et faire lire est un programme éducatif reposant sur le bénévolat. Chaque semaine des personnes retraitées se rendent dans les écoles pour lire des histoires aux enfants de la maternelle et de la 1^{ère} année. Le but est de donner le goût de la lecture aux enfants, de leur transmettre le plaisir de la lecture. En plus, l'activité favorise les échanges intergénérationnels.

À Saint-Jean, l'équipe compte 35 bénévoles qui se rendent dans neuf écoles primaires de la ville. Il s'agit des écoles Hamel, Sacré-Cœur, Notre-Dame-de-Lourdes et du Pélican, à Iberville, et des écoles Bruno-Choquette, Saint-Lucien, Saint-Gérard, Saint-Eugène et J.-A.-Bélanger, à Saint-Jean.

Histoire

Chaque semaine, les bénévoles se déplacent en équipe de quatre dans chacune des écoles pour faire la lecture d'une ou deux histoires aux enfants. Chaque séance de lecture dure 30 minutes par classe. Celle-ci est alors divisée en quatre groupes de cinq ou six enfants. L'activité se tient à huit reprises l'automne et autant de fois à la session d'hiver. Ce sont les bénévoles qui choisissent les livres qu'ils vont lire aux enfants.

Fondement

Il souligne que les études abondent sur l'importance de non seulement apprendre à lire tôt pour les enfants, mais aussi d'acquérir le goût de la lecture. « Savoir lire, c'est le fondement de la réussite scolaire », commente-t-il. Toutes les matières font appel à la lecture, même les mathématiques.

⁴ Saint-Jean-sur-Richelieu : ville du Québec.

Si on ne sait pas lire, on ne peut pas comprendre une question de mathématique, encore moins en exprimer la solution.

« La lecture animée par les parents ou les grands-parents a une influence sur la réussite scolaire » assure-t-il. Des vidéos sur You Tube nous montrent souvent des poupons, livre en main, qui jacassent. « C'est de la lecture, dit M. Lépine. D'accord, ils ne décodent pas les lettres, mais ils construisent un sens », assure-t-il. C'est déjà un indice du plaisir de lire. Aimer lire, ce n'est pas juste pour la réussite scolaire ou le plaisir de la littérature. C'est aussi un outil pour devenir un citoyen éclairé et critique du monde qui l'entoure, ajoute le professeur.

Cette année, 550 élèves profitent du programme à Saint-Jean, précise Joël Phaneuf. Actuellement, le CAB recrute des bénévoles, indique-t-il. Parmi ses bénévoles, plusieurs sont retraités de l'enseignement, mais essentiellement, il faut être patient et aimer le contact avec les enfants, explique M. Phaneuf.

Sorbonne C1 - Texte No 27

Éducation : nous recommandons à surcharger l'école québécoise comme dans les années 1970 et 1980.

➤ D'après www.journaldequebec.com, 16/12/2017

Ce sujet sera sans doute absent des bilans politiques de l'année. C'est pourtant une question capitale soulevée par 2017, comme tout ce qui touche à l'école.

Je l'aborde en raison du retour, imposé par le ministre Proulx, de l'éducation à la sexualité (annoncé jeudi) et du cours d'éducation financière (plus tôt cette année).

Quel autre « retour vers le futur » nous prépare-t-on dans les prochaines années ? L'économie familiale ? Le « choix de carrière » ?

L'enfer

Tout cela procède bien sûr de bonnes intentions... dont l'enfer est pavé, comme on le sait.

Et l'enfer, c'est qu'à chaque crise sociale, voire à chaque fièvre médiatique, on a le réflexe de vouloir ajouter une autre tâche, voire un autre cours, à l'école.

Surdose

Après une épidémie de surdoses de drogues, dans les années 1990, un intervenant avait suggéré d'ajouter à l'école un cours sur les drogues.

Aujourd'hui, avec tous les reportages et les débats sur le phénomène de la cyberdépendance, gageons que certains prôneront l'ajout d'un cours pour lutter contre ce phénomène.

Répetons-le, il y a là beaucoup de bonnes intentions. On veut régler de réels problèmes sociaux. L'ennui, c'est que l'école n'a pas pour fonction de guérir la société. On prête à Victor Hugo la paternité de cette maxime : « Qui ouvre une école ferme une prison. » La formule est belle, mais elle est totalement utopique, voire erronée, quant à la nature de l'école.

Bien sûr, il n'est pas vain de discuter des problèmes sociaux à l'école. Elle a pour mission de « socialiser ».

Y apprendre des notions d'économie ou de sexologie n'est certainement pas inutile.

Sauf que sous ce réflexe de bouleverser au gré des crises sociales et médiatiques, le curriculum (l'ensemble des cours donnés à l'école), il y a un réel piège : créer une école « fourre-tout ».

Les États généraux de l'Ecole

Or, au Québec, on a déjà donné ! C'est précisément dans l'espoir de se sortir de l'« École fourre-tout » des années 1970 et 1980 que le gouvernement Parizeau lançait, en 1995, des États généraux sur l'éducation.

La vraie réforme en éducation serait d'en finir avec les réformes. En finir aussi avec le bouleversement continu des curriculums qui dépassent les ajustements nécessaires.

Car avec ces réflexes (réformes et ajouts de cours), on peut en venir à oublier que la première mission de l'école est d'instruire : elle doit apprendre aux jeunes à lire, écrire, compter. Et transmettre une bonne culture générale et scientifique.

Sorbonne C1 - Texte No 28

Plus de 230 historiens disent non à la suppression du cours d'histoire

- D'après www.lalibre.be, 19/01/2018, quotidien et hebdomadaire de Brussels (Bruxelles)

Le cours intégré de sciences humaines, envisagé pour le futur tronc commun, présente un risque majeur pour la formation des générations futures. Madame la ministre, nous avons quatre questions à vous poser.

1. Le bagage ne sera-t-il pas encore plus réduit?

Comment faire en sorte que le bagage historique des étudiants du secondaire inférieur, déjà singulièrement allégé au fil des réformes, ne s'étiolle pas davantage au gré d'un cours de "sciences humaines" à quatre dimensions disciplinaires qui, selon toute vraisemblance, occupera au mieux quatre périodes par semaine (de 45 ou 50 minutes)?

Cela signifie que l'acquisition de connaissances en histoire mais aussi la pratique de la méthode de recherche historique (l'enquête en histoire) devront se déployer sur un nombre d'heures réduit de moitié !

2. Des spécialistes de chaque discipline, vraiment?

Madame Schyns affirme que les enseignants appelés à intervenir dans ce cours seront bien des spécialistes de chaque discipline mais on voit mal comment, pratiquement, un responsable d'établissement scolaire pourrait monter son équipe et construire ses horaires avec deux fois plus d'intervenants, en période de pénurie d'enseignants.

En réalité, un des scénarios envisagés est bien de former des prétendus spécialistes d'une discipline nouvelle, les "sciences humaines", qui seraient à la fois historiens, géographes, sociologues et économistes !

3. Quelles analyses "sur le temps long"?

Un cours intégré ne risque-t-il pas d'être avant tout conçu comme un ensemble de dossiers thématiques distincts dont les sujets seraient dictés par l'actualité la plus immédiate ? On voit bien comment l'histoire contemporaine pourrait être mobilisée mais qu'en sera-t-il des périodes plus anciennes?

Si l'on rapproche cette interrogation de la minorisation du latin, on peut redouter une disparition des analyses sur le temps long. Quelle place sera réservée à la préhistoire, à l'Antiquité, au Moyen âge et aux Temps modernes en "sciences humaines"?

4. Limité au tronc commun, c'est sûr?

Quelle garantie avons-nous enfin que cette dilution du cours d'histoire soit limitée au tronc commun ? Si les futurs professeurs du secondaire supérieur, formés à l'université dans une seule discipline, peuvent (voir le futur décret Marcourt sur la formation initiale des enseignants) exercer en 3e, donc dans le tronc commun, et si les professeurs de l'inférieur, formés en Haute École, peuvent monter jusqu'en 4e, on voit bien le mouvement de fond qui conduira, un jour, à étendre l'expérience "sciences humaines" à l'ensemble du cursus. Certains didacticiens ne cachent d'ailleurs pas qu'à leurs yeux, ce cours intégré trouverait bien mieux sa place dans le cycle supérieur que dans le tronc commun...

Est-ce donc la fin programmée de l'histoire dans l'enseignement de la Communauté française ? D'après le titre d'une des collections de manuels les plus répandues, les élèves et leurs professeurs sont appelés à "Construire l'histoire". Prenons garde qu'à le faire sur des bases de moins en moins solides, la "maison commune", celle de notre société actuelle riche de sa diversité, ne s'effondre comme un château de sable sur l'autel de l'utilitarisme...

Sorbonne C1 - Texte No 29

Le gouvernement étudie l'allongement du congé paternité

➤ D'après www.lefigaro.fr, 23/01/2018

L'exécutif a commandé un rapport à l'Inspection générale des affaires sociales, a indiqué la secrétaire d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa.

C'est aujourd'hui 11 jours consécutifs et facultatifs. Mais alors que la filiale française du géant du meuble suédois Ikea a annoncé récemment l'allongement du congé paternité à cinq semaines, le gouvernement semble séduit par la possibilité d'étendre sa durée légale. L'Inspection générale des affaires sociales (Igas) a été chargée de réaliser un rapport sur le sujet, a indiqué Marlène Schiappa, sur CNews, lundi. Cette administration, saisie conjointement avec les ministres Gérard Darmanin, Muriel Pénicaud et Agnès Buzyn, a reçu pour mission « d'étudier toutes les possibilités d'allongement, mais aussi de meilleure rémunération et de meilleure information du congé paternité », a précisé la secrétaire d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes. « L'idée est d'avoir un meilleur partage des tâches parentales (car) (...) si les femmes passent moins de temps aux tâches domestiques, elles pourront passer plus de temps à développer leur carrière ».

Un allongement de ce dispositif, à 14 jours au lieu de 11 (18 pour les grossesses multiples), a déjà été voté en première lecture à l'Assemblée nationale, en février 2017. La secrétaire d'État chargée de la formation professionnelle et de l'apprentissage, Clotilde Valter, avait alors jugé cette mesure « pas raisonnable ». Elle avait demandé une seconde délibération à l'issue des débats pour la supprimer, arguant un coût de l'ordre 280 millions d'euros. Mais les élections, présidentielle et législatives avaient interrompu ce processus législatif.

La donnée du financement reste cependant à l'ordre du jour. « Il ne s'agit pas de dire oui pour faire plaisir à l'opinion ou d'aller vers un totem sans savoir comment le financer, c'est vraiment la clé », a expliqué Marlène Schiappa. Et de compléter: « À titre personnel (...) (je ne suis) pas favorable à (ce) que le congé paternité ait la même durée que le congé maternité » (16 semaines minimum, ndlr), « justifié notamment par la biologie, la grossesse, l'accouchement ».

« Sept pères sur dix éligibles »

Le congé paternité et d'accueil de l'enfant a été instauré en 2002, à l'initiative de Ségolène Royal, alors ministre déléguée à la Famille. «Le congé de paternité et d'accueil de l'enfant est ouvert au père de l'enfant, s'il est salarié», précise le site service-public.fr.

«D'après l'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants de 2013, près de sept pères sur dix éligibles au dispositif ayant au moins un enfant de moins de 3 ans ont eu recours au congé de paternité», rappelle la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), dans un document daté de mars 2016. « À l'inverse, les salariés du secteur public ont davantage recours au dispositif: ils sont près de neuf sur dix à avoir pris leur congé de paternité ».